

5.0 crédits

30.0 h

2q

Enseignants:	Denayer Luc ; Auquier Bauduin ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Cf. iCampus
Thèmes abordés :	<p>Les principaux thèmes abordés dans l'activité portent sur :</p> <p>--</p> <p>Les politiques salariales et le coût salarial : raisons et mécanisme de l'indexation, structure des coûts salariaux, revenus d'insertion, statuts d'emploi, etc. ;</p> <p>--</p> <p>Les systèmes de rémunération et les facteurs de transformation de ceux-ci ;</p> <p>--</p> <p>Le lien entre rémunérations et modèles de GRH (fixe, variable, modulation et liens avec l'évaluation de la performance).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel AA du master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>A1. Utiliser les concepts théoriques disciplinaires pertinents pour comprendre les questions du travail ;</p> <p>B1. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte ;</p> <p>D.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.</p> <p>D.2. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.</p> <p>D.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire</p> <p>D.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en 'uvre).</p> <p>D.5. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.</p> <p>D.6. Définir les actions à entreprendre, les mettre en 'uvre, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.</p> <p>D.7. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.</p> <p>F.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs : en gérant sa formation de manière autonome ; en gérant son implication dans le travail en groupe ; en utilisant des études de cas ou des lectures spécialisées ; à partir d'observations et d'analyses empiriques.</p> <p>F.2. Faire preuve d'esprit critique de façon rigoureuse et argumentée.</p> <p>F.4. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <p>--</p> <p>connaître les éléments de politiques d'emploi touchant aux salaires et comprendre leurs effets sur la définition de politiques salariales en entreprises ;</p> <p>--</p> <p>connaître et comprendre les éléments intervenant dans la définition et le calcul des éléments de salaire en Belgique ;</p> <p>--</p> <p>repérer dans les systèmes de management, les modes de rémunération (et leurs modalités de mise en 'uvre) qui peuvent contribuer au développement des personnes en situation de travail ;</p> <p>--</p> <p>élaborer des plans de développement des salaires.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>--</p> <p>Examen écrit et/ou oral</p> <p>--</p> <p>Construction d'un projet de politique salariale</p>

Méthodes d'enseignement :	-- Lectures -- Discussions et présentations -- Etudes de cas -- Cours magistraux
Contenu :	Cette activité porte sur : -- les cotisations sociales et éléments des politiques d'emploi affectant la détermination des salaires en Belgique (sécurité sociale, assurance chômage, retraite, assiette de cotisations, organismes de recouvrement, plafonds, indexation, etc.) ; -- la fiche de paie (obligations liées, contenu, etc.) ; -- le salaire (différents modes de calcul et de rémunération, au sens strict et large, etc.) -- les éléments accessoires du salaire (heures supplémentaires, congés, autres avantages, etc.) ; -- la politique salariale (objectifs poursuivis par les modes de rémunération en vigueur) et le bilan social.
Bibliographie :	-- un syllabus est constitué par les titulaires du cours ; -- des slides sont à la disposition des étudiants sur iCampus ; -- des lectures sont recommandées par les enseignants.
Autres infos :	Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir et/ou du samedi matin.
Cycle et année d'étude :	> Master [60] en sciences du travail (horaire décalé) > Master [120] en gestion des ressources humaines > Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)
Faculté ou entité en charge:	TRAV